

ces renseignements soient communiqués au comité et, par conséquent, qu'aucune déclaration dans ce sens ne soit faite dans le mémoire soumis à ce comité?

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je ne m'y suis pas opposé si désespérément, et comme je vais l'expliquer au comité de la défense. . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que cette question est nettement litigieuse.

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LES POSTIERS—L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ARBITRAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Puis-je poser une question au premier ministre? Vu la menace imminente d'une grève de la part des employés des Postes et les graves conséquences qui en découleraient, le gouvernement songerait-il à instituer une commission de conciliation pour étudier les demandes des employés des Postes, comparer leurs salaires à ceux qui sont versés dans l'industrie pour des emplois du même genre et faire rapport sur ce qu'elle estimerait être la base d'un règlement juste et raisonnable de la question des salaires?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il faut suivre une certaine procédure juridique au sujet des questions qui ont trait aux fonctionnaires dans les différends de ce genre. C'est ce qu'on fait actuellement. Le gouvernement examine en ce moment la possibilité de prendre des mesures exceptionnelles, vu l'importance de l'affaire.

**M. Douglas:** J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Vu que la Commission du service civil est un organisme gouvernemental et ne dispose peut-être pas de renseignements sur les salaires versés dans l'industrie pour des emplois du même genre, le premier ministre ne croit-il pas que d'instituer une commission de conciliation aiderait considérablement le Conseil du Trésor à résoudre ce problème?

**Le très hon. M. Pearson:** Premièrement, je crois que mon honorable ami se trompe en disant que la Commission du service civil est un organisme gouvernemental. Deuxièmement, je viens de lui dire que nous examinons la possibilité de le faire.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le premier ministre pourrait-il nous assurer catégoriquement que le service postal ne sera pas interrompu dans le pays?

**Le très hon. M. Pearson:** Je l'espère, monsieur l'Orateur.

**M. Reid Scott (Danforth):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu que le Conseil des syndicats des postiers aurait déclaré aujourd'hui que si la Commission de la fonction publique ne réexamine pas sa décision il y aura une grève peu après le 5 novembre, le premier ministre ou le ministre des Postes peut-il dire quelle mesure envisage de prendre le gouvernement? N'attendons pas la crise pour agir.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, le député sait qu'il serait irrégulier, à cette étape-ci des pourparlers, de répondre à une telle question sans gravement compromettre les négociations.

[Français]

### L'AGRICULTURE

#### QUESTION RELATIVE À L'IMPORTATION DE BEURRE DE PAYS ÉTRANGERS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gérard Laprise (Chapleau):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture. Peut-il nous dire s'il prévoit, au cours de l'année 1966-1967, des importations de beurre venant de pays étrangers, en vue de la consommation canadienne? Dans le cas de l'affirmative, peut-il nous dire de quel ordre seront ces importations?

**M. l'Orateur:** Je suggère à l'honorable député d'inscrire sa question au *Feuilleton*.

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la situation actuelle au Moyen-Orient, décrite hier aux Nations Unies comme une paix instable, et étant donné que le premier ministre d'Israël a parlé ce matin ou la nuit dernière de représailles contre les actes de sabotage commis par les forces armées syriennes, le ministre aurait-il une déclaration à faire à la Chambre à ce propos?